

LA LETTRE DU NORRAG – Numéro 39

Note de synthèse

« LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DANS L'EDUCATION ET LA FORMATION : BATTAGE PUBLICITAIRE OU ESPOIR ? »

La Lettre du NORRAG numéro 39 offre une critique des pratiques exemplaires (*best practices* en anglais) plutôt qu'elle ne constitue une rapide source de référence sur toute une série de pratiques exemplaires menées actuellement dans l'éducation et la formation. Ses quarante articles, courts et précis, offrent un large éventail de mises en garde, saines et opportunes, au sujet des pratiques exemplaires. En même temps, ils fournissent des indications judicieuses sur ce qui peut réellement être appelé une « pratique exemplaire ».

Un bref historique des pratiques exemplaires est proposé. Celles-ci sont étroitement liées au domaine de la gestion d'entreprise, alors que la tendance actuelle considère qu'elles sont ahistoriques. Trop souvent, ce type de discours néglige les réussites passées, sans compter les échecs ! On dit souvent que les pratiques exemplaires relèvent actuellement de la plus grande sagesse, mais une mémoire institutionnelle fait défaut, semble-t-il. Les discours en faveur des pratiques exemplaires existent maintenant dans tous les champs de l'effort éducatif, du préscolaire à la recherche doctorale, et de l'innovation en matière de curriculum à l'amélioration de la qualité et des résultats de l'éducation.

Il est important d'être clair au sujet de l'origine des discours en faveur des pratiques bonnes ou exemplaires. En fait, sont-ils basés sur la recherche et si oui, sur quel type de recherche ? Sont-ils basés sur l'expérience d'agences de coopération, ou sur celle de pays particuliers ? De nombreux collaborateurs à ce numéro de la Lettre du NORRAG débattent la base d'évaluation, très fragile, sur laquelle reposent beaucoup de revendications pour les pratiques exemplaires.

Les pratiques exemplaires se sont pas simplement des fruits qui attendent d'être cueillis. Elles ont besoin d'être rempotées, greffées et adaptées à des conditions du sol différentes. Nos auteurs reconnaissent qu'il y a potentiellement des pratiques bonnes ou exemplaires, mais que celles-ci ne peuvent pas simplement être empruntées et généralisées. S'il y a emprunt, il faut avoir conscience de la culture, de l'alchimie, de l'histoire et l'économie politique du système éducatif qui a produit l'innovation. De même, si ces pratiques doivent effectivement s'inscrire dans un contexte nouveau, il est nécessaire de reconnaître l'apprentissage et l'adaptation qui doivent avoir lieu. Ceci ne vaut pas que pour une poignée de décideurs politiques, mais plus généralement pour les communautés éducatives.

Toutefois, ce numéro sur les pratiques exemplaires ne traite pas uniquement de la manière la plus adéquate d'emprunter des pratiques de certains pays. Il traite également des conditions, au niveau national, sous lesquelles les institutions éducatives et leurs membres peuvent être les plus innovateurs et créatifs, et acquérir des expériences significatives.

La Lettre du NORRAG 39 nous met au défi de réfléchir à ce que cela signifie de garantir l'alphabétisation, de rendre l'école « gratuite », « accueillante » ou de bonne qualité, de

développer des partenariats de recherche authentiques, de formaliser le secteur informel, de proposer de la micro-finance, d'accepter une aide budgétaire directe, d'adopter les discours sur les pratiques exemplaires, et beaucoup d'autres choses encore.

La Lettre du NORRAG ne conçoit pas son édition spéciale comme une synthèse des pratiques exemplaires dans les approches sectorielles, dans le développement de capacités (*capacity-building*), ou dans bien d'autres domaines. Il s'agit plutôt de rendre compte de l'incontournable diversité des points de vue qui entourent les discours en faveur des pratiques exemplaires, et à partir de là, d'encourager de plus amples débats parmi son lectorat.

Edition de la Lettre du NORRAG

Kenneth King, Centre of African Studies,
21 George Square, University of Edinburgh, Edinburgh EH8 9LD, Scotland, UK
Courriel : Kenneth.King@ed.ac.uk ou P.King@ed.ac.uk

Coordination du NORRAG

Michel Carton, Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID),
Post Box 136, Rue Rothschild 24, 1211 Genève 21, Suisse.
Courriel : Michel.Carton@graduateinstitute.ch